



# CONCOURS HIPPIQUE OFFICIEL, CHALET-à-GOBET, LAUSANNE

## du 03.07.2010 au 04.07.2010

Organisateur  
Président du CO  
Président du Jury

DGM & CR Lausanne  
Rochat Bernard, Le Mont-sur-Lausanne  
Bezençon Daniel, Eclagnens  
**Clôture des engagements et paiement finance : Lundi 7 juin 2010**  
**(courrier A/timbre postal)**

Constructeurs de parcours

Vétérinaires

Dolder Pierre, Boudry  
Perrin Christian, Epalinges  
Stauffer Jean-Louis,  
Montpreveyres  
Pujol Sylvia, Assens

No	Date	Catégorie	Barème	FIN	Prix	Remarques
1	03.07.2010	F Épreuve libre style	A au chrono	25	En nature 100.--/80.--/etc.	RB. Hauteur 100 cm
2	03.07.2010	F Épreuve libre style	A au chrono	25	En nature 100.--/80.--/etc.	RB. Idem épreuve n° 1
3	03.07.2010	F Combiné B1 dressage - saut libre	Dressage : CC-B1-A Saut : 90-100 cm	50	150.--/120.--/etc.	RB / SR. Pas de classement CCB2 ou plus pour la paire cavalier/cheval en 2009 + 2010
4	03.07.2010	O R I	A au chrono	25	100.--/80.--/etc.	SR. Gains maximums 300.--
5	03.07.2010	O R I	A chrono + 1 barr A	25	100.--/80.--/etc.	SR. Idem épreuve n° 4
6	04.07.2010	O R II	A au chrono	35	150.--/120.--/etc.	SR. Gains maximums 700.--
7	04.07.2010	O R II	A chrono + 1 barr A	35	150.--/120.--/etc.	SR. Gains maximums 1'000.--
8	04.07.2010	O R III	A au chrono	40	250.--/200.--/etc.	SR. Gains selon règlement.
9	04.07.2010	O R IV	A chrono + 1 barr A	45	400.--/320.--/etc.	SR. Idem épreuve n°8

### Prix / Plaques / Flots Engagements

Plaque aux 10 premiers classés, flots à 30 % des partants.  
Engagements à envoyer sur formulaire officiel à : HIPICS, av. de la Plage 37, 1028 Préverenges, Fax : 021 / 701.31.37 ou sur [www.fnch.ch](http://www.fnch.ch)

### Finance

[www.fnch.ch](http://www.fnch.ch) ou finance d'inscription à verser en même temps que l'engagement à :  
HIPICS, av. de la Plage 37, 1028 Préverenges, CCP 17-640951-1

### Renseignements et annulations

[info@hipics.com](mailto:info@hipics.com)

### Contact

Les jours du concours : 079 / 448.49.59  
Adresse : Manège du Chalet-à-Gobet, Rte de Berne 304, 1000 Lausanne 25

### Remarques / Restrictions

En cas de trop forte participation, le comité se réserve le droit :  
- de changer l'ordre et le jour des épreuves ;  
- d'intégrer les barrages en deux phases et de dédoubler les épreuves.  
Tout changement de cheval, le jour du concours, entraîne une surtaxe de Fr. 20.--, payable sur place.  
Aucune inscription / paiement de la finance tardifs ne seront pris en considération.  
Le comité décline toute responsabilité concernant les accidents, dégâts matériels, vols, etc.